



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 4 mai 2020

- Covid-19 / Tourisme -

Carole Delga : « avec le « chèque tourisme », nous proposons une mesure solidaire pour soutenir les professionnels du secteur et le pouvoir d'achat des familles »

La présidente de la Région Occitanie, Carole Delga, ainsi que plusieurs députés, présidents de Région et de Département, appellent le Premier ministre à mettre en place un « chèque tourisme » dédié à ce secteur. Il viserait d'une part à soutenir les professionnels et, d'autre part, à aider les Français les plus fragilisés par la crise via un titre de paiement permettant de se loger, de se restaurer ou de se déplacer.

Cette mesure, à laquelle la Région Occitanie s'engage à participer financièrement, permettrait de **répondre à l'urgence économique pour le tourisme, l'hôtellerie et la restauration, en soutenant la consommation des personnes** confrontées aux effets de la crise sociale engendrée par l'épidémie.

Il est proposé que ce « chèque tourisme » prenne la forme d'un titre de paiement cofinancé par l'Etat, ainsi que les collectivités et comités d'entreprises volontaires. Il serait réservé aux Français dont le revenu est inférieur au revenu médian, soit 50% de la population et 40% des foyers ne partant pas en vacances. A la différence d'une subvention ou d'une aide financière directe, ces chèques garantiraient une relance ciblée du secteur touristique par la fréquentation. Le ciblage pourrait même viser des territoires spécifiques. En accordant à ces titres une durée de vie limitée à six mois, ils inciteraient à une reprise rapide de la consommation.

« En Occitanie, nous répondons à l'urgence sanitaire, économique et sociale, tout en préparant la reprise et la sortie de crise. Il s'agit aussi d'associer notre soutien aux filières économiques à des mesures de solidarité envers les personnes les plus touchées par la crise sociale. Ce chèque est une véritable opportunité de relancer l'économie touristique, en garantissant la fréquentation à court terme des hébergements et restaurants. Cette mesure économiquement et socialement vertueuse viendrait compléter notre plan d'actions dédié au secteur touristique, notamment le nouveau fonds régional permettant aux professionnels d'aménager leurs établissements en fonction des consignes sanitaires. Aides d'urgence aux entreprises, soutien à l'investissement pour organiser la reprise, promotion et coordination des acteurs, il nous faut agir collectivement. Ce principe de chèque s'inscrit de manière cohérente dans notre feuille de route pour un tourisme solidaire et responsable, que nous déployons dans les territoires aux côtés des professionnels et acteurs de terrain » a notamment souligné Carole Delga.

La Région Occitanie se mobilise pour le secteur touristique : les principales mesures mises en place

Des aides économiques d'urgence

Le fonds de solidarité, le fonds pour les entreprises en difficulté, le fonds régional de garantie, le prêt rebond ou encore le dispositif « former plutôt que licencier » s'adressent également aux professionnels et entreprises touristiques.

Le Pass Rebond Occitanie, avec 5 M€ fléchés pour le secteur touristique, permettra de soutenir les entreprises selon des dispositions uniques avec des aides pouvant atteindre jusqu'à 200 000 €.

+ d'infos sur ces dispositifs : <https://hubentreprendre.laregion.fr/>

Un fonds dédié à la reprise d'activité

Les professionnels du tourisme vont devoir s'adapter rapidement aux exigences très fortes qui vont s'imposer à la reprise de l'activité notamment en termes de propreté, d'hygiène, et de transparence sur les conditions sanitaires.

La Région lance ainsi le fonds L'OCCAL, nouveau dispositif d'accompagnement d'urgence dédié aux entreprises du tourisme, aux commerces de proximité et aux artisans. Créé en partenariat avec les Départements, les EPCI d'Occitanie et la Banque des territoires, le dispositif L'OCCAL se concentre sur la phase de redémarrage de l'activité au travers de 2 types d'intervention : des avances remboursables d'aide à la trésorerie et des subventions d'investissement pour anticiper les demandes de réassurance des clientèles et financer des aménagements d'urgence. La Région prévoit de mobiliser une enveloppe de 70 à 80 M€ pour ce fonds qui entrera en vigueur à partir du 1^{er} juin 2020 et sera effectif jusqu'au 31 décembre 2020.

Une campagne de promotion pour soutenir la reprise

Ce plan visera prioritairement la relance de la consommation régionale. Cela passera par un travail de communication sur la destination touristique Occitanie autour d'une campagne « Prenez des vacances dans votre zone ». Il s'agira également de capter le marché national en jouant la carte de « l'Occitalité » adossée à des notions de qualité, de confiance, de liberté et d'évasion. La campagne de promotion est en préparation afin de préparer au mieux la fin du confinement.

Un plan d'actions et de promotion déployé par Comité Régional du Tourisme (CRT)

La Région Occitanie et le CRT ont enclenché un plan d'actions doté de 3 M€ et organisé en trois temps : dès la sortie de confinement, pendant la saison estivale et à l'automne.

Annoncé comme le plus important budget de relance engagé par un CRT en France, travaillé en lien avec la Région et les acteurs économiques, ce plan d'actions s'adresse aux acteurs socio-professionnels et au grand public.

+ d'infos sur ce plan d'actions : [communiqué de presse du 23/04](#)

+ d'infos sur le plan d'urgence sanitaire, économique et solidaire à retrouver [sur l'espace presse de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée](#).

■ Contact presse :

Frédéric Neuman : frederic.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](#)